



Conseil économique et social

Distr. limitée
28 juillet 2009
Français
Original : anglais

Session de fond de 2009

Genève, 6-31 juillet 2009

Point 13 i) de l'ordre du jour

Questions relatives à l'économie et à l'environnement :

Forum des Nations Unies sur les forêts

Lettonie* : projet de décision

Poursuite de l'examen par le Forum des Nations Unies sur les forêts des moyens de mise en œuvre

Le Conseil économique et social, rappelant la décision 8/2 du Forum des Nations Unies sur les forêts¹ dans laquelle celui-ci a décidé d'achever à sa neuvième session l'examen du point 6 de son ordre du jour, sur la base du projet de texte élaboré avec des crochets lors des consultations officielles qui ont eu lieu à sa huitième session², note que le Président de la neuvième session du Forum entend mener des consultations informelles en vue de parvenir à un accord entre tous les États Membres sur les questions de fond traitées dans le projet de texte élaboré avec des crochets² et, au cas où un tel accord sur ces questions serait trouvé, autorise la tenue, dans les limites des ressources disponibles et à une date aussi rapprochée que possible en 2009, d'une session extraordinaire d'une journée de la neuvième session du Forum, aux fins de l'adoption du texte négocié.

* Conformément à l'article 72 du Règlement intérieur du Conseil économique et social.

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2009, Supplément n° 22* (E/2009/42), chap. I, sect. C.

² E/CN.18/2009/WP.1.

